

Club de voile de Vouglans, Inscriptions 2018:

L'adhésion comprend pour tout membre du club : l'accès à la base, une licence FFV, la possibilité de participer aux séances d'animation du samedi, le prêt de matériel adapté selon le degré d'autonomie du pratiquant et les règles d'utilisations fixées par le club et la base.

Ouverture du club : Tous les samedis de 13h30 à 17h.

Les animations reprendront à partir du Samedi 28 Avril 2018.

Le club sera ouvert du Samedi 28 Avril jusqu'au 14 Juillet et du 25 Août au 29 Septembre.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en donnant la feuille d'inscription jointe au responsable du club, le samedi après midi à 13h30, au club house. La commande de licence et le règlement sont à envoyer directement à :

Alexandre CARLIN - Base départementale de BELLECIN - 39270 ORGELET

Jeune (-18 ans, étudiant, chômeur)	100€
Adulte	126€
Famille	230€
Sympathisant (réservé aux membres honoraires et licenciés ne bénéficiant pas des infrastructures du club)	57€

Inscription :

	Membre 1	Membre 2	Membre 3	Membre 4
NOM				
Prénom				
Date de naissance				
Adresse	Rue : _____ Code postal : _____ Ville : _____			
Email de contact	_____@_____ _____@_____			
Cotisation	100€	126€	230€	57€